



Le 11 octobre 2019

HÔTEL DE VILLE
05120 L'ARGENTIERE-LA BESSÉE
Téléphone : 04.92.23.10.03
Télécopieur : 04.92.23.02.99
courriel : info@ville-argentiere.fr

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL
JEUDI 10 OCTOBRE 2019

1

PRÉSENTS : Tous les membres en exercice sauf :

- Didier AOUIZRAT qui donne procuration à Alice PRUD'HOMME
- Marie-Pierre BOCCHIARDO-DAURELLE qui donne procuration à Carole ROBERT
- Joël GIRAUD qui donne procuration à Patrick VIGNE

SECRÉTAIRE : Robert REYMOND

I- APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 12 SEPTEMBRE 2019

⇒ A l'unanimité

II – COMPTE-RENDU DES RÉUNIONS

Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux donnent connaissance aux membres de l'assemblée des réunions et rencontres auxquelles ils ont participé entre le 12 septembre et le 10 octobre 2019.

III – DÉLIBÉRATIONS APPROUVÉES

- Délibération autorisant Monsieur le maire à percevoir les redevances pour occupation provisoire du domaine public par les chantiers de travaux sur les ouvrages de distribution d'électricité (ENEDIS).
- Délibération autorisant Monsieur le maire à signer une convention constitutive d'un groupement d'autorités concédantes dans le cadre de la future mise en délégation de service public de la via ferrata des gorges de la Durance.

- Délibération statuant sur un barème de prix de vente du m² du domaine public communal en zone constructible du P.L.U. applicable après enquête publique de déclassement favorable.
1 vote contre : Marie-Noëlle DISDIER
2 abstentions : Carole ROBERT et Marie-Pierre BOCCHIARDO-DAURELLE par procuration à Carole ROBERT
- Délibération autorisant Monsieur le maire à signer l'acte de cession de la parcelle communale C 1481 à Monsieur Vincent BELLOT.
- Délibération statuant sur le montant de l'aide communale apportée aux familles pour l'acquisition du forfait de ski saison pour l'hiver 2019-2020.
- Délibération créant un poste d'adjoint technique afin d'y nommer un agent communal actuellement contractuel.
Françoise BRUNET se retire du vote
- Motion pour le maintien de la ligne Gap-Grenoble et le développement du train dans le département des Hautes-Alpes.
- Décision Modificative Budgétaire n° 3 sur le Budget Général.

IV – DÉLIBÉRATION REPORTÉE

- Délibération autorisant Monsieur le maire à signer l'acte d'acquisition de la parcelle C 1454 appartenant à Madame Hélène TRAVAINI.